



Réformer la RPC – Comment mieux intégrer les énergies renouvelables dans le marché de l'électricité, 2014

avenir-suisse.ch/fr/35113

Transition technologique par décret

En mai 2011, le Conseil fédéral a présenté sa «Stratégie énergétique 2050». Il a ainsi indiqué une volonté d'inflexion de la politique énergétique suisse. Auparavant, le mix de 60% de force hydraulique et de 40% d'énergie nucléaire, fruit d'une évolution historique, était le garant d'un approvisionnement énergétique sûr, économique et non polluant, qui aurait dû perdurer avec le remplacement des anciennes centrales nucléaires par des nouvelles. Sous le coup de l'accident de Fukushima, le Conseil fédéral n'était pas assuré de l'adhésion du peuple à l'énergie nucléaire et a ainsi proposé une sortie par étape du nucléaire, un développement massif et fortement subventionné des énergies renouvelables, ainsi que des mesures radicales d'économie d'énergie. Le Parlement a suivi ce plan jusqu'à maintenant – le peuple n'a jamais été consulté.

Selon le plan du Conseil fédéral, l'ensemble des centrales nucléaires devront être arrêtées en 2035. Or, même dans le meilleur des cas, les sources d'énergie renouvelable dé-

veloppées jusqu'à cette date (les lourdes installations photovoltaïques et éoliennes) ne pourraient pas remplacer plus du tiers environ de l'électricité d'origine nucléaire. Afin de garantir l'approvisionnement, il faudrait recourir à des importations – dans des proportions bien plus importantes qu'aujourd'hui – et vraisemblablement aussi à des centrales à gaz suisses. Le bilan CO₂ de l'électricité consommée en Suisse se dégraderait et devrait ainsi être compensé par d'autres mesures incitatives dans d'autres secteurs énergétiques eu égard aux objectifs d'émission de la Suisse.

Peu de chances de réduire les subventions

Etant donné que les coûts de production de l'énergie solaire et éolienne ont fortement baissé au cours des dernières années, beaucoup d'observateurs espèrent que les constructions futures puissent être fabriquées avec nettement moins, voire pas de subventions. Mais il ne faut pas compter là-dessus, car le développement de la production liée à la météo (plutôt qu'aux besoins) se traduit par des recettes en constante baisse. Les subventions répandues en Europe et particulièrement en Allemagne ont conduit à un niveau de prix artificiellement bas dans le commerce de gros. La rentabilité insuffisante de beaucoup de centrales nucléaires conventionnelles et des incitations à investir en déclin sont les conséquences fatales de cette évolution. Un cercle vicieux de subventions est à prévoir; des subventions pour les centrales hydrauliques sont mêmes déjà d'actualité en Suisse. Les «transitions technologiques» prescrites par l'Etat

reposent sur des hypothèses risquées et potentiellement très onéreuses, surtout dans les secteurs nécessitant une forte infrastructure. C'est le cas pour le secteur de l'électricité, dont l'infrastructure de réseau repose aujourd'hui sur un faible nombre de grandes centrales électriques. La décentralisation toujours plus forte de la production d'électricité via de petites sources renouvelables fait émerger des demandes de consolidation et d'extension du réseau, dont les coûts ne peuvent pas encore être évalués de manière fiable. Il en va de même pour les coûts de stockage intermédiaire de l'énergie solaire et éolienne, dont la production n'est pas calquée sur la demande. Dans les deux cas, la «Stratégie énergétique 2050» – de manière semblable au développement économique des énergies renouvelables – s'appuie sur des hypothèses optimistes.

Garder des options ouvertes

Difficilement prévisibles, les développements techniques, économiques et institutionnels nationaux et internationaux rendent difficile une définition de la stratégie énergétique optimale. Bien que, dans l'environnement actuel, il n'y ait que peu de soutien pour la construction de nouvelles centrales nucléaires, cela aussi pourrait à nouveau changer. En cette période d'incertitude, la principale règle stratégique est de ne pas abandonner prématurément des options valables. Ce principe est pourtant violé par la «Stratégie énergétique 2050», qui veut orienter la politique d'approvisionnement dans une certaine direction en l'absence de tout besoin urgent. *DH*



Keine Energiewende im Alleingang – Wie die Schweiz mit Ökostrom und Kapazitätsmärkten umgehen soll, 2013

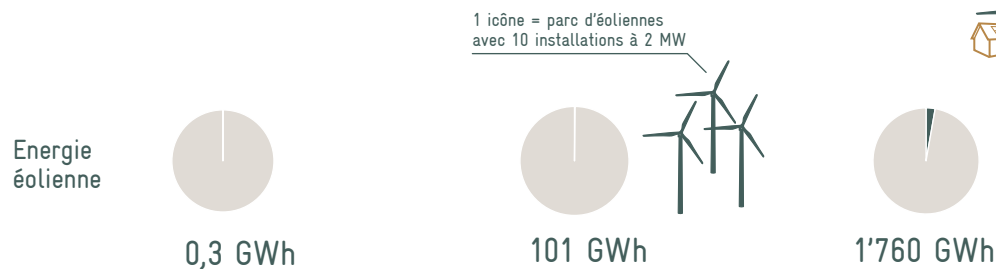
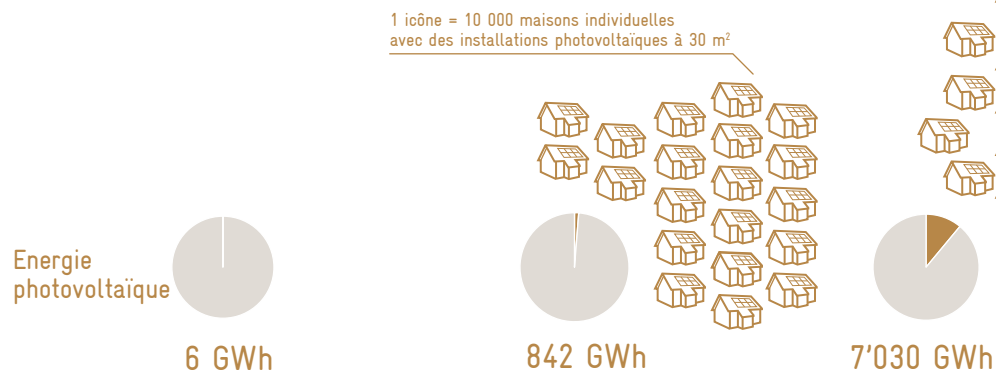
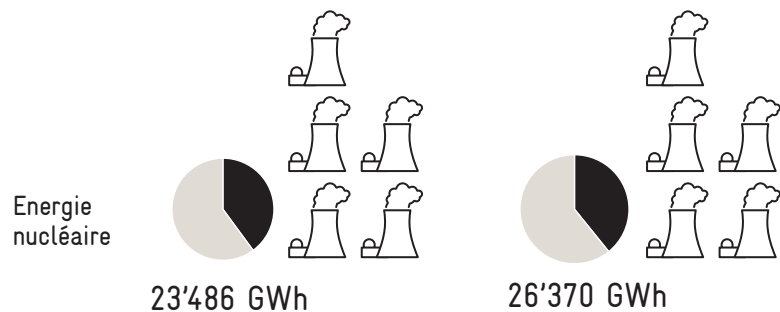
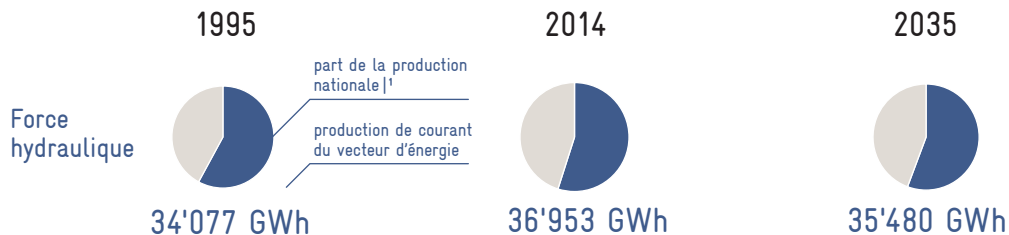
avenir-suisse.ch/26137
(ouvrage uniquement en allemand)



Strategien für die Schweizer Elektrizitätsversorgung im europäischen Kontext – Grosser Einfluss des EU-Strommarkts, 2008

avenir-suisse.ch/362
(ouvrage uniquement en allemand)

Remplacement de l'énergie nucléaire : le soleil et le vent ne vont pas suffire



En 2014, 38% de l'électricité produite en Suisse provenait des centrales nucléaires. La «Stratégie énergétique 2050» part du principe que toutes les centrales nucléaires seront arrêtées en 2035. Pour atteindre cet objectif, de nouvelles constructions sont prévues pour les énergies renouvelables. En 2035, une superficie de près de 50 km² serait couverte par des installations photovoltaïques et plus de 500 éoliennes hautes de 150 mètres seraient construites – mais elles ne pourraient remplacer qu'un tiers de l'énergie nucléaire existante. Il faudrait inéluctablement recourir à des importations et à des centrales fossiles suisses dans les années à venir.

Date	Votation	Résultat
24.09.2000	Votations 465.1, 465.2 Pour l'introduction d'un centime solaire. Initiative populaire <input checked="" type="checkbox"/> Redevance pour l'encouragement des énergies renouvelables. Référendum obl. <input checked="" type="checkbox"/>	
22.09.2002	Votation 490. Loi sur le marché de l'électricité (LME). Référendum fac. <input checked="" type="checkbox"/>	
18.05.2003	Votation 501. Sortir du nucléaire. Initiative populaire <input checked="" type="checkbox"/>	
18.05.2003	Votation 502. Moratoire-plus – Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires. Initiative populaire <input checked="" type="checkbox"/>	
2016		